Nations Unies S/PV.6864



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6864e séance

Vendredi 16 novembre 2012, à 15 heures
New York

Président :	M. Manjeev Singh Puri	(Inde)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Berger
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Chine	M. Sun Xiaobo
	Colombie	Mme Duarte
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	Mme Le Fraper du Hellen
	Guatemala	M. Briz Gutiérrez
	Maroc	M. Bouchaara
	Pakistan	M. Tarar
	Portugal	M. Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Parham
	Togo	M. M'Beou

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei (S/2012/722)

12-59414 (F)



La séance est ouverte à 15 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei (S/2012/722)

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Soudan et du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2012/844, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2012/722, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei.

Je crois comprendre que le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Azerbaïdjan, Chine, Colombie, France, Allemagne, Guatemala, Inde, Maroc, Pakistan, Portugal, Fédération de Russie, Afrique du Sud, Togo, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2075 (2012).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Tarar (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 2075 (2012). Le Pakistan appuie le règlement pacifique de toutes les questions en suspens entre le Soudan et le Soudan du Sud. Nous saluons la décision prise par les dirigeants politiques des deux pays de signer plusieurs accords sur un certain nombre de questions contestées entre les deux parties. Nous espérons que les deux parties continueront de faire preuve de la même volonté politique pour régler les questions encore non résolues.

Le Pakistan a toujours appuyé de manière constante les efforts de l'Union africaine et il continuera à le faire car elle joue un rôle clef pour régler les problèmes sur le continent africain. Nous saluons les efforts du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan et le Soudan du Sud, sous la direction du Président Mbeki. Le Conseil de sécurité devrait continuer de jouer un rôle constructif et équilibré dans le réglement de la situation entre le Soudan et le Soudan du Sud et maintenir son unité pour appuyer l'Union africaine en vue de l'instauration de la paix et de la stabilité dans la région. Il importe que le Conseil continue d'appuyer de manière constante les décisions de l'Union africaine relatives à la situation entre le Soudan et le Soudan du Sud. Répondre de manière sélective aux décisions de l'Union africaine peut mettre à mal le règlement pacifique des questions en suspens entre les deux pays.

De notre point de vue, la résolution aurait également dû mentionner le communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine en date du 3 août 2012, qui demeure un élément essentiel et intégral de la série de décisions prises par l'Union africaine sur la situation entre le Soudan et le Soudan du Sud. Le Pakistan salue et appuie pleinement le rôle important joué par la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei pour le maintien de la paix et de la stabilité en Abyei, conformément à son mandat. Nous continuerons également d'appuyer tous les efforts visant à instaurer une paix durable et viable entre le Soudan et le Soudan du Sud.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Osman (Soudan) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, je vous remercie, ainsi que tous les membres du Conseil de sécurité, de nous donner l'occasion de participer à la présente séance consacrée à l'adoption de la résolution 2075 (2012), la résolution qui proroge le mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Je tiens à remercier tous les membres du Conseil pour leur compréhension et d'avoir adopté la résolution sous sa formulation actuelle.

De mon côté, j'assure le Conseil que le Gouvernement soudanais travaillera avec ses frères du Gouvernement du Soudan du Sud pour trouver une solution satisfaisante à la question d'Abyei. Je me félicite des termes employés dans cette résolution, qui appelle les deux pays à se réunir afin de trouver une solution définitive à la question d'Abyei. Je tiens aussi à souligner que l'imposition de toute solution coercitive ou unilatérale ne tenant pas compte des sensibilités des groupes de population et des communautés présents à Abyei n'assurera pas

la paix, la sécurité et la stabilité dans la région. Or, selon moi, c'est l'objectif le plus important des Gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud.

Le Gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud et tous les membres du Conseil de sécurité souhaitent instaurer la paix et la sécurité et créer un environnement propice à la normalisation des relations entre les deux pays frères afin qu'ils puissent appliquer les neuf accords conclusrécemment à Addis-Abeba.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Nazario (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : La République du Soudan du Sud remercie tous les membres du Conseil de sécurité de l'appui et de l'intérêt qu'ils continuent d'accorder au bien-être des populations du Soudan du Sud, du Soudan et de la zone d'Abyei.

La République du Soudan du Sud se félicite de la signature, le 27 septembre, d'un accord de coopération composé de huit accords subsidiaires spécifiques avec la République du Soudan. Ces accords montrent que mon gouvernement est déterminé à ce que nos deux États entretiennent des relations pacifiques et prospères dans l'intérêt de nos deux peuples. Il est essentiel de régler la question du statut définitif d'Abyei pour instaurer une paix durable et garantir la stabilité que nous appelons tous de nos vœux dans notre région. C'est pour cette raison que la République du Soudan du Sud accepte pleinement le rapport remis par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, qui contient une recommandation spécifique, présentée pour la première fois aux parties le 21 septembre, sur la façon de régler la question d'Abyei. Conformément à l'Accord de paix global de 2005 et à tous les accords ultérieurs, cette recommandation appelle à la tenue d'un référendum dans la région d'Abyei en octobre 2013.

Nous nous félicitons également que le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine ait approuvé, le 24 octobre, la proposition présentée, le 21 septembre, par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a également demandé aux parties de négocier pendant six semaines supplémentaires sur la question d'Abyei afin de voir si elles parviennent à un accord final au niveau bilatéral. Dans le cas où les parties ne parviendraient pas à s'entendre, le Conseil a annoncé son intention d'entériner la dernière proposition du Groupe de mise en œuvre de haut niveau sur Abyei comme définitive et obligatoire pour les parties. Mon gouvernement regrette que les Présidents Al-Bashir et Kiir n'aient pu parvenir à un accord sur Abyei pendant leur dernière rencontre fin septembre.

Mon gouvernement est évidemment tout à fait prêt à poursuivre les négociations sur Abyei selon le calendrier fixé par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et il a invité le Président Al-Bashir à se rendre à Djouba. Toutes les suggestions de nos partenaires de la communauté internationale sur la façon d'aller de l'avant continueront d'être les bienvenues. Autre signe de notre bonne foi, le Coprésident sud-soudanais du Comité mixte de contrôle d'Abyei a annoncé, dans une déclaration publiée le 10 novembre, que, dans l'intérêt de la paix, le Soudan du Sud acceptera les choix de la République du Soudan pour la nomination de l'Administrateur principal adjoint de la zone d'Abyei et du Président du Conseil législatif d'Abyei.

La République du Soudan du Sud remercie le Conseil de sécurité d'avoir renouvelé le mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) qui s'est avérée un élément efficace de promotion de la paix et de la stabilité dans la zone d'Abyei. Mon gouvernement tient encore une fois à remercier très sincèrement la République fédérale démocratique d'Éthiopie d'avoir fourni des contingents à la FISNUA et de ses efforts inlassables pour promouvoir la paix et la sécurité dans notre région commune. Nous prenons note du fait que le Conseil de sécurité souhaite réduire les effectifs de la Force en temps voulu. Compte tenu des incidents regrettables qui ont eu lieu dans la zone d'Abyei cette semaine, causant malheureusement la mort d'un membre sud-soudanais de la FISNUA, la présence de la communauté internationale va certainement rester essentielle. À cette fin, le Gouvernement sud-soudanais s'est engagé à signer l'Accord sur le statut des forces de la FISNUA dans la semaine qui vient.

La population d'Abyei est en droit de regagner ses foyers après avoir été déplacée en mai 2011 et de vivre dans la paix et la sécurité. Toutes les initiatives prises au niveau local pour aider les personnes déplacées et contribuer à la reconstruction et à la réconciliation sont les bienvenues. Nous avons toujours estimé que les communautés Ngok Dinka et Misseriya devaient travailler ensemble de manière pacifique pour régler leurs problèmes communs. De manière à garantir un accord véritablement global entre le Soudan et le Soudan du Sud, comme le demande la résolution 2046 (2012), nous espérons que le Conseil de sécurité acceptera les recommandations et décisions de l'Union africaine sur Abyei et sur toutes les autres questions en suspens entre les deux parties.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 15 h 30.